



Administration Communale
de et à
6280 GERPINNES

**Demande d'autorisation d'utiliser un emplacement dans les
box à vélos installés aux arrêts de bus TEC**

A renvoyer au service mobilité : Mme Ingrid BROUCKE, tél. : 071/50.90.04, courriel :
ibroucke@gerpinnes.be

Coordonnées du demandeur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
GSM :
Courriel :

Coordonnées du mineur s'il est bénéficiaire de l'autorisation :

Nom :
Prénom :
Adresse :
GSM :
Courriel :

Emplacement du box (une seule sélection possible):

- Place des Libertés à Gerpennes centre
- Rue de Moncheret à la gare de bus d'Acoz

Renseignements généraux

- Type de vélo :

- standard
- électrique

Préciser si accessoires :
.....

- Durée de l'autorisation :(max 1 an ou durée de l'abonnement TEC)

- Fréquence approximative d'utilisation (en vue de maximiser les emplacements disponibles :
.....

Pièces justificatives à joindre :

- Copie recto-verso de la carte d'identité
- Copie de l'abonnement TEC
- Copie de la police d'assurance couvrant la responsabilité civile
- Photos du vélo et accessoires éventuels

Engagements :

- J'ai pris connaissance du règlement fixant les conditions d'utilisation des boxes à vélo installés aux arrêts de bus TEC sur le territoire de la commune de Gerpinnes, que je m'engage à respecter strictement en cas de délivrance d'autorisation.
- J'atteste sur l'honneur de l'exactitude de toutes les informations contenues dans la présente demande.
- Je m'engage à communiquer tout changement dans ses données d'identification, de contact et de résidence par e-mail à l'adresse ibroucke@gerpinnes.be.
- J'ai pris connaissance et j'accepte la politique de traitement de données à caractère personnel reprise en pages 3-4.

Le/...../.....

Signature(s) :

Politique de traitement de données à caractère personnel – Obligation d’information en exécution de l’article 13.

Introduction

Lorsque des données à caractère personnel relatives à une personne concernée sont collectées auprès de cette personne, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, le « RGPD ») impose au responsable du traitement de lui fournir, au moment où les données en question sont obtenues, diverses informations. Conformément à son obligation d’information prévue à l’article 13 du RGPD, la commune de Gerpennes souhaite fournir aux personnes concernées, toutes les informations suivantes.

▪ **L’identité et les coordonnées du responsable du traitement**

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est la commune de Gerpennes dont les bureaux sont situés à 6280 GERPINNES, avenue Astrid 11, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0207.282.169.

▪ **Les coordonnées du délégué à la protection des données**

La commune de Gerpennes a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO), Mme Adélaïde DARDENNE. Il a une mission d’information et de contrôle du respect du RGPD. Il s’assure que l’ensemble du personnel agit avec professionnalisme et confidentialité. Il est également la personne de contact pour répondre à vos questions quant à l’application du RGPD. Vous pouvez le contacter par téléphone au 071/50.90.62, par courrier électronique à l’adresse adardenne@gerpinnes.be, ou par courrier ordinaire à l’adresse : avenue Astrid 11 à GERPINNES.

▪ **Objet du traitement des données**

○ **Les finalités**

Le traitement a pour objet de gérer les emplacements de vélos au profit des usagers du TEC au sein des box à vélos installés sur le territoire de la commune dans le cadre d’un projet visant l’intermodalité bus/vélo.

Les données personnelles que nous recueillons dans le cadre de ce traitement doivent nous permettre:

- ✓ D’examiner la recevabilité des demandes
- ✓ De délivrer l’autorisation
- ✓ De gérer et de contrôler l’utilisation de l’emplacement à dater de l’autorisation jusqu’à son expiration.

○ **La base juridique**

Le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public ou relevant de l’exercice de l’autorité publique dont est investi le responsable du traitement (article 6, 1, e). Plus précisément en vue de favoriser le recours aux transports en commun combiné avec le vélo, la commune met à disposition des emplacements dans un box à vélo dont l’accès se fait via une clé numérique.

▪ **Données traitées**

○ **Catégories de données traitées**

Les données à caractère personnel et/ou les catégories de données personnelles traitées sont les suivantes :

- Données d’identification : nom, prénom, adresse, gsm et courriel
- Données contenues dans l’abonnement TEC, la carte d’identité et la police d’assurance RC.

○ **Caractère obligatoire du recueil des données**

Le recueil des données à caractère personnel est nécessaire pour effectuer le traitement précité. La non-fourniture de ces données entraîne l’irrecevabilité de la demande et/ou de l’autorisation.

○ **Prise de décision automatisée**

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

- **Les destinataires des données à caractère personnel**

- **Catégorie de destinataires**

Dans le cadre des traitements de données précités, les données sont encodées dans l'application AirKey délivrant une clé numérique permettant l'accès au box. Les responsable de traitement assurera le suivi et la gestion de l'autorisation via cette application.

L'application AirKey est disponible gratuitement sur Google-Play Store et Apple App Store. Les coordonnées du prestataire de services du site web est :

EVVA Sicherheitstechnologie GmbH

Wienerbergstr. 59-65, boîte postale 77 | A-1120 Vienne

T +43 1 811 65-0 | F +43 1 812 20 71

info(at)evva.com | www.evva.com

Nous pouvons être amenés à communiquer vos données aux personnes ou organismes suivants : zones de police et compagnies d'assurance.

- **Transfert des données hors EEE**

Aucune transfert de données hors de l'Espace Economique Européen n'est réalisé.

- **La durée de conservation des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel traitées dans le cadre du traitement précité sont conservées pendant cinq ans après l'expiration de l'autorisation.

- **Les droits des personnes concernées**

En tant que personne directement concernée par le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.

- **Le droit d'introduire une demande ou réclamation auprès d'une autorité de contrôle**

Si vous pensez que la commune manque à l'une de nos obligations légales et/ou contractuelles, vous pouvez la contacter en envoyant un courrier électronique au DPO, adardenne@gerpinnes.be, ou par courrier ordinaire, avenue Astrid 11 à 6280 GERPINNES.

La commune mettra tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais.

Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction, une demande d'information ou une requête en médiation peut être adressée à l'Autorité de protection des données (APD), rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles. Une plainte peut également être déposée. Des formulaires sont téléchargeables au lien suivant (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>).